Envoyé en préfecture le 19/06/2023
Reçu en préfecture le 19/06/2023
Publié le 21/06/2023
ID : 038-213800535-20230609-DB230609079-DE

Ville de Bourgoin-Jallieu

COMMUNE DE BOURGOIN-JALLIEU

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 JUIN 2023

BÂTIMENTS

DB230609079

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à vingt heures trente, les conseillers municipaux légalement convoqués le deux juin, se sont réunis au nombre prescrit par la loi en séance publique, à la halle Grenette située place de la Halle à Bourgoin-Jallieu.

La séance est ouverte à 20 heures 35. Elle est présidée par Monsieur Vincent CHRIQUI, Maire.

ASSISTENT A LA SEANCE : Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Aurélien LEPRÊTRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Myriam ABDERRAHIM, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Océane ROULOT, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Armand BONNAMY, Marie-Thérèse DUSSERT, Thierry JOSEPH, Chantal BUSSY, Christian CIOFFI, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Anne CROUZIER, Roger RICHERMOZ, Michael AYDIN, Laurent MAGUET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35

Présents : 30 Votants : 33

Absente : Anissa DAOUI, Aurélia MASSON.

Excusés :

- Marie-Laure DESFORGES, pouvoir à Hélène ACCETTOLA
- Laurent CAMPO, pouvoir à Dominique CADI
- Jean-Claude PARDAL, pouvoir à Laurent MAGUET.

Secrétaire de séance : Aurélien LEPRETRE est nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

20 : MISE EN ACCESSIBILITE QUARTIER ST MICHEL – DEMANDE DE SUBVENTION

Durant l'été 2022, le pont Saint Michel a été démoli. Cette première phase doit se poursuivre en 2024 par une seconde phase de travaux ayant pour objectifs :

- recréer un cheminement piéton pour tous les publics entre le boulevard St Michel, le niveau intermédiaire des parkings privés et le niveau des dalles,
- traiter définitivement les façades et ouvrages impactés ou mis à nu lors de la démolition
- améliorer la lisibilité des lieux, la compréhension des accès pour les piétons,
- améliorer la sécurité des lieux en réduisant les zones ou espaces cachés, limitant les recoins et angles morts.
- aménager définitivement les espaces des dalles libérés par les constructions démolies,
- améliorer l'esthétisme des façades des parkings.

Envoyé en préfecture le 19/06/2023
Reçu en préfecture le 19/06/2023
Publié le 21/06/2023
ID : 038-213800535-20230609-DB230609079-DE

Le coût prévisionnel de cette opération (estimation mars 2023) s'élève à 1 257 907 €.

Ce projet peut être co-financé par l'Etat au titre du Fond de Soutien à l'Investissement Local (FSIL) ; le plan de financement prévisionnel s'établit de la manière suivante :

Dépenses

Postes de dépenses	Montant en € H.T
Maitrise d'œuvre	89 955 €
Place Schweitzer	563 663 €
Place Chaplin	499 189 €
Démolition VRD / Dévoiement et Terrassement	47 500 €
Aménagement Boulevard Voirie / Réseaux	57 600 €
TOTAL	**1 257 907**

Financement

Financeurs	Montant en € H.T	%
ETAT - FSIL	314 477 €	25 %
COMMUNE BOURGOIN JALLIEU	943 430 €	75 %
TOTAL	**1 257 907**	**100 %**

Il est proposé au Conseil Municipal d'/de :

- **Valider le plan de financement présenté ci-dessus ;**
- **Autoriser le Maire à solliciter l'Etat pour l'obtention d'une subvention au titre du FSIL pour les travaux de mise en accessibilité du quartier St Michel ;**
- **Autoriser le Maire ou un conseiller ayant délégation en la matière, à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;**
- **Prendre acte que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023.**

Le conseil municipal,
Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,
Adopte la délibération à l'unanimité des voix.

Ainsi fait et délibéré à Bourgoin-Jallieu, le vendredi 9 juin 2023.

Le Maire

MAIRIE DE BOURGOIN-JALLIEU (ISERE)

Le secrétaire de séance

MAIRIE DE BOURGOIN-JALLIEU (ISERE)